

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLEGES

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 23
Représentés	: 00
Votes pour	: 23
Votes contre	: 00
Abstention	: 00

Séance du : 23 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Objet : Election des délégués du TE13 (Territoire d'Énergie Bouches-du-Rhône)

N°2026-04-02-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à vingt heures trente-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Monsieur Benoit FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-33 qui stipule que le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger ou sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes ;

Considérant que le mandat des délégués siégeant ou sein de Territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône ont pris fin suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

Considérant qu'il est nécessaire que le conseil municipal désigne de nouveaux représentants ou sein de cette structure,

Considérant que le nombre de délégués à désigner est le suivant :

- Un délégué titulaire
- Un délégué suppléant

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués pour représenter la Commune au sein du TE13, au scrutin secret uninominal à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, puis à la majorité relative au troisième tour.

Sont élus :

Titulaire : *Patrick MARCON*

Suppléant : *Michel MANOTE*

Le Conseil Municipal, après en avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré à l'unanimité approuver la désignation des délégués mentionnés ci-dessous, pour siéger ou sein de Territoire d'énergie des Bouches-du-Rhône

Délibéré en séance, les mois, jour et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès, le 23 avril 2026

Corinne CHABAUD

Maire de Mollégè

